



**Canadian Poultry and Egg
Processors Council**

**Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles**

EN RELIEF

26 mars 2020

Activités du CCTOV pendant la crise du COVID-19

La santé et la sécurité du personnel, des membres et du public sont de la plus haute importance pour le CCTOV et, dans un effort pour aider à ralentir la transmission du virus COVID-19, nous travaillons possible à partir de la maison. Le personnel est disponible par courrier électronique et par téléphone portable pendant les heures de bureau.

Les membres du CCTOV s'engagent à assurer le bien-être de leurs fournisseurs, de leurs clients et de leurs communautés. Qu'ils produisent de la viande, des œufs ou des poussins, ils ont mis en place des mesures de biosécurité strictes pour se protéger contre le virus. Les mesures comprennent:

- Limiter les visiteurs aux usines/couvoirs ;
- Éliminer ou restreindre les voyages d'affaires ;
- Augmenter l'assainissement des espaces communs ;
- Faire travailler les employés à domicile autant que possible ;
- Profiter de la technologie pour remplacer les réunions en personne, sauf si elles sont absolument nécessaires ;
- Réaménager l'espace dans les usines/couvoirs afin d'accroître la distance sociale entre les employés qui doivent travailler sur place ;
- Demander au personnel de signaler si lui-même ou un membre de son foyer a voyagé à l'étranger et appliquer des politiques d'auto-isolement ou de quarantaine ;
- Obliger les employés qui présentent des symptômes à rester chez eux.

Nous nous efforçons de mener nos relations avec les offices de gestion de l'offre et le gouvernement comme d'habitude et nous demandons à nos membres, aux organisations alliées et au gouvernement de nous tenir informés des problèmes de l'industrie qui se développent dans le cadre de l'urgence pandémique.

Maladie à coronavirus (COVID-19) : Information de l'ACIA pour l'industrie

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) travaille avec diligence pour répondre aux défis et aux préoccupations soulevés par l'industrie et les consommateurs

concernant COVID-19. L'ACIA continuera de fournir les services essentiels qui servent à préserver l'intégrité du système canadien de salubrité des aliments tout en préservant sa base de ressources animales et végétales. Une surveillance appropriée de la production domestique et des importations de produits alimentaires est essentielle pour atteindre cet objectif tout en soutenant le commerce et la chaîne d'approvisionnement, notamment par la certification des exportations. L'ACIA s'engage à protéger la santé et la sécurité de ses employés tout en maintenant des services d'inspection essentiels.

L'ACIA continuera de surveiller la situation par rapport à la COVID-19 et ajustera ses activités pour tenir compte de la situation changeante. L'ACIA continuera de collaborer et de communiquer avec les parties réglementées et les homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux et les intervenants.

En savoir plus

Questions et réponses – COVID-19 et salubrité alimentaire

Trudeau dévoile un programme d'intervention d'urgence COVID-19 de 82 milliards de dollars pour les canadiens et les entreprises

Le 18 mars le Premier ministre Trudeau a annoncé un programme d'aide de 82 milliards de dollars destiné à limiter l'impact économique de l'épidémie de COVID-19 sur les entreprises et les particuliers. Il s'agit de 27 milliards de dollars d'aide directe aux particuliers et aux entreprises et de 55 milliards de dollars de reports d'impôts temporaires pour les ménages et les entreprises.

L'aide directe comprend les mesures suivantes:

- 2 milliards de dollars de paiements par le biais de la Prestation canadienne pour enfants
- 10 milliards de dollars d'aide par le biais de l'indemnité de soins d'urgence, versée sous la forme de 900 dollars par quinzaine pendant 15 semaines au maximum
- 5 milliards de dollars grâce à la prestation de soutien d'urgence pour les travailleurs non éligibles à l'AE
- 5,5 milliards de dollars de soutien aux familles à faible revenu grâce au crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS)

Pour aider les employeurs à garder les travailleurs sur la liste de paie, Ottawa offrira aux propriétaires de petites entreprises une subvention salariale temporaire d'Ottawa égale à 10 % du salaire versé aux employés pendant une période de trois mois.

Un rappel d'urgence du Parlement fut nécessaire pour promulguer la législation relative à ce programme d'aide.

L'accord entre le Canada et les États-Unis visant à fermer temporairement la frontière à tout trafic non essentiel a également été annoncé mercredi le 18 mars. Trudeau et Trump ont tous deux donné l'assurance aux entreprises que le commerce ne sera pas affecté.

Pour information: [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.](#)

Report de la réunion de l'IPC à Bordeaux

En raison de la pandémie COVID-19, l'*International Poultry Council* (IPC) a reporté la réunion du premier semestre à Bordeaux, en France, du 6 au 9 octobre 2020.

Les personnes qui sont inscrites à la conférence sont priées de transmettre leur courriel de confirmation d'inscription à ipc@montrosecommunications.com en indiquant si elles souhaitent transférer l'inscription à la nouvelle date ou recevoir un remboursement.

Les personnes ayant des réservations d'hôtel sont priées de contacter e.brocard@radissonblu.com et ipc@montrosecommunications.com en indiquant si elles souhaitent que leur réservation existante soit transférée au mois d'octobre ou si elles souhaitent l'annuler.